



AVIS DE VACANCES DE POSTES DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SAISONNIERS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes recrute
100 sapeurs-pompiers volontaires saisonniers pour la saison estivale 2024

Les postes sont à pourvoir pour une durée de deux mois (durée minimale de l'engagement 1 mois).

Missions

Le renforcement des gardes urbaines des Centres d'Incendie et de Secours pendant la saison estivale.

Profil du candidat

Les postes sont ouverts aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- Âgés de 18 ans révolus au 1^{er} juillet 2024,
- Être sapeur-pompier volontaire en activité,
- Être titulaire d'un grade de sapeur à sous-officier,
- Être titulaire au minimum de la formation initiale S.P.V.
- Apte médicalement.

Compétences souhaitées

- Être à jour des formations de maintien des acquis.
- Le permis poids lourd et les formations COD1, COD2 et FDF1 sont appréciées.

Affectation :

Les agents seront répartis au sein des différentes compagnies.

L'habillement sera pris en compte par le S.D.I.S. 06

Le S.D.I.S. 06 proposera des hébergements dans la mesure des possibilités.

LES DATES à retenir

A pourvoir : du 1^{er} juillet au 31 août 2024

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement sur le site internet du SDIS06 : <https://www.sdis06.fr>

Pour tous renseignements relatifs aux missions, à l'indemnisation ou autres avantages, vous pouvez contacter le service du développement du volontariat au 04.93.22.76.15 ou par mail : sdv@sdis06.fr

Comment POSTULER ?

Le dossier complet devra être transmis avant le 30 avril 2024 à l'adresse suivante (tous les dossiers incomplets ne seront pas retenus) :

Par voie postale :

Monsieur le directeur départemental
des services d'Incendie et de Secours
140 av. Maréchal de Lattre de Tassigny CS90099
06273 Villeneuve Loubet Cedex

Par mail : sdv@sdis06.fr